

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 22 FEV. 2013

**Les Ministres**

à

Liste des destinataires *in fine*

Nos réf. : D13000558

Affaire suivie par : Guy Robin  
Guy.robin@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. : 01 40 81 66 08- Fax : 01 40 81 66 00  
Courriel : pspp2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Action sociale**

Les rencontres nationales des présidents de CLAS (comités locaux d'action sociale) qui se sont déroulées les 26, 27 et 28 novembre 2012 ont rencontré un succès important avec une très forte participation des intéressés.

Faisant suite à ces rencontres, la rédaction d'un projet d'instruction associant des représentants des services déconcentrés et des représentants du personnel est en cours. Cette instruction s'attachera à donner plus de lisibilité aux modalités de fonctionnement de l'action sociale dans nos ministères et complétera la note qui vous a été adressée le 30 novembre 2012 intitulée « cartographie budgétaire des prestations d'action sociale ».

Dans l'attente de la diffusion de cette nouvelle instruction, j'ai souhaité appeler votre attention sur la nécessité de continuer à appliquer les textes actuellement en vigueur (arrêtés du 22 décembre 2008 et du 6 juillet 2010).

Je suis personnellement très attaché au maintien d'une action sociale de qualité qui préserve le lien social dans un contexte de réorganisations qui touche fortement nos services.

Je compte donc sur votre vigilance en vous demandant de bien vouloir signaler au bureau des prestations d'action sociale de la direction des ressources humaines (SG/DRH/PSPP2) toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'application des textes précités.

Ce bureau reste à votre disposition pour vous apporter toute aide ou appui que vous estimeriez nécessaires.(pspp2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr).

Pour les ministres et par délégation  
Le Secrétaire général

Vincent MAZAURIC

## Liste des destinataires

Mesdames et Messieurs les Préfets de région :

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (DRIEA)
- Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE)
- Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France (DRIHL)
- Direction interdépartementale des routes (DIR)
- Direction inter-régionale de la Mer (DIRM)

Mesdames et Messieurs les Préfets de département :

- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
- Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
- Directions de la Mer (DM)
- Direction des territoires, de l'alimentation et de la Mer (DTAM)
- Écoles Nationales des Techniciens de l'Équipement (ENTE) d'Aix-en-Provence et de Valenciennes
- École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE)
- Centres d'études techniques de l'équipement (CETE)
- École Nationale des Ponts et chaussées (ENPC)

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services à compétence nationale (SCN) :

- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)
- Centre d'études techniques maritimes fluviales (CETMEF)
- Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)
- Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA)
- Centre d'études des tunnels (CETU)
- Service d'armement des phares et balises (APB)
- Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI)
- Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH)
- Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH)
- Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP)
- École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM)

Mesdames et Messieurs:

- Chef de service, adjoint à la directrice des ressources humaines,

Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA)  
Centre d'études des tunnels (CETU)  
Service d'armement des phares et balises (APB)  
Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI)

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH)  
Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH)  
Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP)  
École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM)

Mesdames et Messieurs:

Chef de service, adjoint à la directrice des ressources humaines,  
Chef de service chargé de la modernisation, de l'innovation et de la qualité (SG/DRH/MIQ)  
Chef de service chargé des questions sociale (SG/DRH)  
Chargées de mission auprès de la DRH (SG/DRH)

Département de coordination des ressources humaines de l'administration centrale et de gestion de proximité (SG/DRH/CRHAC)  
Bureau de l'action médico-sociale et de la prévention en administration centrale (SG/DRH/CRHAC/CRHAC2)

Sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications (SG/DRH/FORCQ)

Sous-direction de l'accompagnement du changement et de l'enseignement supérieur (SG/SPES)  
Bureau du pilotage des écoles (SG/SPES/ACCES 3)

Commissariat général au développement durable – Service de l'observation et des statistiques (CGDD-SOeS)

Mesdames les conseillères sociales territoriales  
Mesdames et Messieurs les assistants de service social  
Mesdames et Messieurs les membres du comité central d'action sociale (CCAS)  
Mesdames et Messieurs les Président-e-s de comités locaux d'action sociale (CLAS)  
Madame la Présidente de la FNASCE  
Monsieur le Président du CGCV  
Monsieur le Président du CAS  
Monsieur le président de la FNACE

**Copie :**  
CGT - FSU  
FO  
UNSA  
CFDT